

Schéma
départemental
de développement

LOIRE
HORIZON
2015

- I - Bien vivre dans la Loire
- II - Réussir les mutations économiques
- III - Placer l'homme au cœur des projets
- IV - Dynamiser les échanges
et les modes de communication



LA LOIRE AVANCE

Les signes du changement sont visibles partout autour de nous. Parallèlement, les habitants, les entreprises, mais aussi les élus de notre département s'interrogent sur les grandes lignes directrices de cette mutation. L'évolution que nous connaissons suscite des questions. Ce schéma de développement territorial apporte un certain nombre de pistes d'avenir.

Le Conseil général de la Loire a défini ce schéma comme un outil d'aide à la décision et un outil stratégique. Il propose des points de repère et des lignes claires ; c'est un guide utile et une mesure de l'action. Un guide utile parce qu'il vous donne des clés pour mieux cerner le sens de nos projets de développement ; une mesure de l'action conduite, parce que chacun pourra évaluer la réalisation d'un certain nombre d'objectifs, d'ici à 2015.

Un nouveau temps s'ouvre pour la Loire.
Ensemble, construisons l'avenir de notre territoire.

Pascal CLÉMENT
Président du Conseil général de la Loire

UNE MÉTHODE et DES ÉTAPES :

2002 :

Pascal CLÉMENT, les vice-présidents et les élus délégués décident de doter le Conseil général de la Loire d'une politique contractuelle pour mieux coordonner l'intervention départementale dans les territoires ligériens.

2003 :

L'Assemblée départementale engage les travaux du diagnostic territorial : ce document dresse un état des lieux de notre département, mettant en exergue ses forces et ses faiblesses.

2005 :

à partir des enjeux repérés par le diagnostic territorial, le Conseil général de la Loire élabore son Schéma de développement territorial. Ses travaux connaissent une première application d'envergure avec les Contrats territoriaux de développement.

UNE ÉQUIPE

Le schéma de développement territorial Loire 2015 est le fruit du travail d'une équipe animée par les vice-présidents et les élus délégués du Conseil général de la Loire.



Bernard FOURNIER, Vice-président délégué aux finances, à l'aménagement rural, aux initiatives associatives locales



Bernard BONNE, Vice-président délégué aux affaires sociales,



François ROCHEBLOINE, Vice-président délégué à la jeunesse et aux sports,



Jean-Claude CHARVIN, Vice-président délégué au développement économique,



Paul SALEN, Vice-président délégué à l'éducation et aux transports interurbains de voyageurs, transports scolaires



Philippe MACKÉ, Vice-président délégué au tourisme,



Hubert POUQUET, Vice-président délégué à la voirie départementale et aux transports routiers, aériens et ferroviaires,



Jean-Baptiste GIRAUD, Vice-président délégué à l'agriculture, à l'eau et à l'assainissement,



Georges ZIEGLER, Vice-président délégué au développement territorial,



Michel CHARTIER, Vice-président délégué à l'environnement,



Annie DOMENICHINI, Vice-présidente déléguée à l'enseignement supérieur,



Alain LAURENDON, Vice-président délégué à l'informatique,



André CELLIER, délégué à la culture, et au patrimoine culturel



Bernard PHILIBERT, délégué à l'insertion sociale et professionnelle



Jean-Paul DEFAYE, délégué à la voirie communale.